

## **Conditions Générales d'Utilisation**

Vous trouverez ci-après nos conditions d'utilisation applicables à tous les utilisateurs de la plateforme « Luxembourg Energy Forum », gérée par Creos Luxembourg SA (« **Creos** ») et exploitée par Talkspirit. Ladite plateforme permet d'accéder à différents services de communication centralisés et gérés au sein d'une interface unique.

L'objet des présentes Conditions Générales d'Utilisation (les « **Conditions** » ou prises dans leur ensemble, le « **Contrat** ») est de définir les termes et les conditions régissant l'accès à la Plateforme des Utilisateurs lesquels sont définis comme l'ensemble des personnes physiques ou morales ayant accès à la Plateforme. En cas de non-respect des termes des présentes Conditions, Creos se réserve le droit de prendre toute mesure de nature à préserver ses intérêts et notamment à en assurer l'exécution.

L'Utilisateur s'engage lors de chacune de ses visites de la Plateforme à respecter l'ensemble des présentes Conditions sans aucune réserve. En conséquence, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des Conditions et accepte d'être lié par les présentes dispositions. Si l'Utilisateur accède à la Plateforme pour le compte d'une entreprise ou de toute autre entité juridique, il est néanmoins personnellement lié par le présent Contrat.

### **Article 1 – Accès à la Plateforme**

#### **1.1 Accès réservé**

L'accès à la Plateforme est réservé aux personnes physiques ou morales titulaires d'un accès à la Plateforme.

#### **1.2 Création d'un compte**

La création d'un compte est un préalable obligatoire à l'accès à la Plateforme.

La création du compte suppose, une fois l'accès accordé par Creos, de compléter un formulaire prévu à cet effet. Les informations demandées, à savoir notamment l'adresse mail, devront être exactes, à jour et complètes. Ces informations devront faire, par la suite, l'objet de mises à jour régulières afin de préserver leur exactitude.

Les codes d'accès au compte d'Utilisateur sont strictement confidentiels. En cas d'utilisation non autorisée de son compte ou de toute atteinte à la confidentialité et à la sécurité de ses moyens d'identification, l'Utilisateur devra, sans délais, informer Talkspirit et/ou Creos.

Chaque Utilisateur s'engage à ne créer qu'un seul compte correspondant à son profil.

## **Article 2 – Utilisation de la Plateforme**

### **2.1 Droit d'accès à la Plateforme**

Creos, selon les présentes Conditions, accorde aux Utilisateurs un droit d'accès limité révocable, non exclusif, non cessible à la Plateforme à titre strictement personnel. Toute utilisation contraire de la Plateforme à sa finalité est strictement interdite et constitue un manquement aux présentes dispositions.

L'utilisation de la Plateforme requiert une connexion et un navigateur internet. Afin de garantir un bon fonctionnement de la Plateforme, il est précisé que la Plateforme est optimisée pour :

- une résolution d'écran de 1280×768 pixels ;
- les dernières versions des navigateurs Internet Explorer, Chrome, Firefox et Safari comme précisé dans la base de connaissance [à cette adresse](#).

Tous matériels et logiciels nécessaires à l'accès à la Plateforme restent exclusivement à la charge de l'Utilisateur.

Creos se réserve le droit notamment de suspendre, de mettre un terme ou de refuser un accès d'un ou plusieurs Utilisateurs à la Plateforme.

### **2.2 Obligations des Utilisateurs**

Les Utilisateurs s'interdisent :

1. de diffuser des données, informations, ou contenus à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, offensant, violent ou incitant à la violence, ou à caractère politique, raciste ou xénophobe et de manière générale tout contenu qui serait contraire aux lois et règlements en vigueur ou aux bonnes mœurs ;
2. d'utiliser des logiciels ou appareils manuels ou automates, robots de codage ou autres moyens pour accéder, explorer, extraire ou indexer toute page de la Plateforme ;
3. de mettre en danger ou essayer de mettre en danger la sécurité de la Plateforme. Cela comprend les tentatives de contrôler, scanner ou tester la vulnérabilité d'un système ou réseau ou de violer des mesures de sécurité ou d'authentification sans une autorisation préalable expresse ;
4. de contrefaire ou d'utiliser les produits, les logos, les marques ou tout autre élément protégé par les droits de propriété intellectuelle de Creos ;
5. de simuler l'apparence ou le fonctionnement de la Plateforme, en procédant par exemple à un effet miroir ;

6. de perturber ou troubler, directement ou indirectement, les services de la Plateforme, ou imposer une charge disproportionnée sur l'infrastructure de la Plateforme ou tenter de transmettre ou d'activer des virus informatiques via ou sur la Plateforme.

Les Utilisateurs s'engagent à utiliser la Plateforme de manière loyale, conformément à sa finalité professionnelle et aux dispositions légales, réglementaires, aux présentes Conditions et aux usages en vigueur.

#### **Article 4 - Confidentialité**

Chaque partie s'interdit de communiquer à quiconque, directement ou indirectement, tout ou partie des informations de nature commerciale, industrielle, technique, financière dont elle a pu prendre connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution du Contrat et désignées par l'autre partie comme étant une information confidentielle ou relevant du secret technique ou commercial.

Ne sont pas visées par le présent article, les informations :

- qui sont tombées dans le domaine public sans violation du Contrat, antérieurement à leur divulgation par une des parties,
- qui sont divulguées avec l'accord préalable écrit de l'autre partie,
- qui sont réclamées par injonction judiciaire ou administrative,
- qui sont déjà connues par la partie recevant les informations au moment où celles-ci sont divulguées, ou qui deviennent connues par la suite par cette même partie en provenance d'une autre source que l'autre partie ayant donné l'information, ce fait pouvant être prouvé par la partie ayant reçu l'information par une autre source.

#### **Article 5 – Données à caractère personnel**

Creos respecte la législation sur la protection des données personnelles, notamment le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « Règlement général sur la protection des données personnelles »).

Creos, dans les limites prévues à l'alinéa 3 du présent article, assure le rôle de responsable de traitement visé par l'article 4, point 7, du Règlement général sur la protection des données personnelles.

Creos n'est responsable que des traitements des données sur la Plateforme. Lorsqu'une Entreprise d'électricité ou de gaz naturel exécute un traitement en utilisant la Plateforme, elle est responsable de la véracité et de l'exactitude des données.

Une procédure permettant de vérifier la véracité et l'exactitude des données, d'effacer ou de rectifier les données inexactes sans tarder suite à une demande de rectification, est disponible sur la Plateforme.

Creos adopte des pratiques et mesures de sécurité appropriées en matière de collecte, de stockage et de traitement en vue de la protection contre l'accès non autorisé, la falsification, la divulgation ou la destruction des données personnelles.

Dans le cas où l'un de ces traitements est effectué par un tiers pour le compte de Creos, ce tiers s'engage à traiter les données personnelles uniquement selon les instructions de Creos, et à se conformer à la législation applicable concernant la protection des données à caractère personnel.

Les données personnelles sont conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Tout Utilisateur de la Plateforme a un droit d'accès, de rectification, d'effacement, un droit à la portabilité de ses données (droit de recevoir ses données à caractère personnel dans un format structuré pour les transmettre à un autre responsable de traitement) ainsi qu'un droit d'opposition au traitement de ses données à caractère personnel.

Lorsqu'une violation de données à caractère personnel est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés de l'Utilisateur de la Plateforme, Creos lui communique la violation dans les meilleurs délais.

Pour toute information complémentaire, l'Utilisateur de la Plateforme peut contacter Creos via l'adresse mail [dpo@creos.net](mailto:dpo@creos.net). Une information notice sera également disponible sur le site internet de la Plateforme.

## **Article 6 – Responsabilité**

### **6.1 Le contenu de la Plateforme**

Conformément aux dispositions des présentes Conditions, Creos pourra en tout état de cause supprimer ou introduire une demande de suppression auprès de talkspirit d'un contenu manifestement illicite et suspendre ou fermer sans délai le compte de l'Utilisateur concerné.

### **6.2 L'utilisation de la Plateforme**

Sans préjudice des dispositions ci-après, les parties sont responsables selon le droit commun.

Creos n'est responsable que des traitements des données sur la plateforme.

Lorsqu'un Utilisateur exécute un traitement en utilisant la Plateforme, il est responsable de la véracité et de l'exactitude des données, et par conséquent, dans ce cas, la responsabilité de Creos ne saurait être engagée.

Dans tous les cas dans lesquels la responsabilité de Creos pourrait être engagée, celle-ci est limitée aux dommages directs, matériels, actuels et prévisibles subis par l'Utilisateur. Sont considérés notamment comme dommages indirects : les pertes de production, gains manqués, et toutes autres pertes subies. En tout état de cause, la responsabilité globale de Creos par utilisateur est limitée à un montant de 750 euros.

Creos reste tiers aux actes conclus par les Utilisateurs consécutivement à l'utilisation de la Plateforme, et ne saurait être responsable des conséquences de tels actes à quelque titre que ce soit.

Il est rappelé que les données publiées par les Utilisateurs et les informations partagées par ces derniers peuvent être captées et exploitées par d'autres Utilisateurs. En ce sens, Creos ne garantit pas le respect de la propriété de ces données. Il incombe à l'Utilisateur de prendre l'ensemble des dispositions nécessaires afin que soit préservée la propriété de ses données.

L'Utilisateur devra s'assurer de l'envoi des données à la Plateforme et ne pourra reprocher à Creos sur un quelconque fondement et à quelque titre que ce soit la non-réception ou la perte des données transmises. L'Utilisateur veillera alors à conserver une sauvegarde des données transmises.

Creos ne garantit pas le fonctionnement sans interruption ou sans erreur de fonctionnement de la Plateforme, en particulier, la responsabilité de Creos ne saurait être engagée en cas d'interruption d'accès à la Plateforme en raison d'opérations de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques.

En tout état de cause, Creos ne saurait en aucune circonstance être responsable au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles de l'Utilisateur ou de tout tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, tout investissement malheureux, inexactitude ou corruption de fichiers ou données, préjudice d'image ou commercial, perte de chiffre d'affaires ou bénéfice, perte de clientèle ou perte de chance lié à quelque titre et sur quelque fondement que ce soit.

En outre, Creos ne saurait être responsable de tout retard ou inexécution du présent Contrat justifié par un cas de force majeure.

Sont considérés notamment comme cas de force majeure :

- les mobilisations, l'état de guerre, les actes terroristes, les sabotages, les actes de vandalisme, les cyberattaques et en général tout acte criminel, les troubles civils tels les émeutes, le lock-out, la grève ;
- le fait du prince, tout ordre d'autorités civiles ou militaires ou de tribunaux ;
- les faits non maîtrisables, tels les catastrophes naturelles, les pandémies, les épidémies, les phénomènes atmosphériques irrésistibles par leur cause et leur ampleur (notamment givre, neige collante, tempête, grêle, etc.).

Les parties s'engagent à prendre toutes les mesures économiquement raisonnables et techniquement possibles pour y remédier au plus vite et pour limiter les dommages en cas de force majeure.

Pour autant que de besoin, la partie invoquant un événement visé au présent article doit en avertir par toutes voies l'autre partie dans les meilleurs délais, préciser la nature de l'événement, ses conséquences et sa durée probable, et la tenir informée autant que nécessaire du cours de l'événement en cause.

#### **Article 7 - Durée et résiliation**

Le présent Contrat s'applique à compter du premier accès à la Plateforme.

L'Utilisateur peut à tout moment mettre un terme à son utilisation en se désinscrivant :

- dans l'espace prévu à cet effet sur la Plateforme
- en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante :

[energy.forum@creos.net](mailto:energy.forum@creos.net)

La demande de résiliation de l'Utilisateur de la Plateforme sera prise en compte par Creos dans les meilleurs délais.

#### **Article 8 - Liens hypertextes et sites liés**

Pour la convenance des Utilisateurs, la Plateforme peut contenir des liens vers d'autres sites qui peuvent leur être utiles ou qui peuvent les intéresser. Creos ne contrôle pas systématiquement le contenu de ces sites. Il ne saurait dès lors être tenu responsable des contenus présentés sur ces sites Internet, que ce soit au niveau de leur légalité ou de l'exactitude des informations qui s'y trouvent.

#### **Article 9 - Indivisibilité**

Le fait que l'une quelconque des dispositions du Contrat soit ou devienne illégale ou inapplicable n'affectera en aucune façon la validité ou l'applicabilité des autres stipulations du Contrat.

### **Article 10 - Modification du Contrat**

Creos se réserve le droit de modifier à tout moment le présent Contrat.

L'Utilisateur sera informé de ces modifications par tout moyen utile.

Tout Utilisateur qui a accès à la Plateforme postérieurement à l'entrée en vigueur du Contrat modifiées est réputé avoir accepté ces modifications.

### **Article 11 - Langue**

Dans l'hypothèse d'une traduction du présent Contrat dans une ou plusieurs langues, la version française fera foi en cas de contradiction ou des contestations sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

### **Article 12 – Règlement des différends**

Le Contrat est soumis à la loi luxembourgeoise.

Seuls les tribunaux luxembourgeois seront compétents pour traiter les différends résultant de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du Contrat.